



Déclaration FSU – CTSD du 24 mars 2021

Nous commencerons cette déclaration en remerciant Monsieur Bonnay et les services de la DSDEN pour les documents transmis et leur disponibilité depuis une semaine afin de préparer ce CTSD.

Avant d'aborder l'ordre du jour du CTSD, la FSU tient à revenir sur la situation sanitaire actuelle et son impact sur les personnels, les élèves et les établissements. Cela fait maintenant un an que nous vivons et subissons cette pandémie. Nous ne reviendrons pas sur les différentes incohérences dans les annonces et décisions du gouvernement, sur les nombreuses adaptations des protocoles et de la FAQ pour coller au discours du ministre de l'éducation nationale qui a décidé, grand épidémiologiste qu'il doit être, que les enfants et les établissements scolaires n'étaient pas source de transmission du virus, mais à l'heure où le nombre de contaminations s'envole dans notre académie, il faut, Monsieur le directeur académique, que vous entendiez la fatigue et le désarroi des personnels. La FSU n'a jamais demandé la fermeture des établissements. Au contraire, depuis le mois de juillet dernier, elle ne cesse de faire des propositions pour concilier impératifs pédagogiques, sanitaires et sociaux. A aucun moment, ces propositions n'ont été écoutées et mises en application par Jean-Michel Blanquer. Il a fallu, par exemple, la mobilisation des lycéens et des personnels, en novembre, pour que le ministre accepte la possibilité de réduire la jauge d'accueil dans les lycées. Aujourd'hui, les taux d'incidence dans le Nord et le Pas-de-Calais sont très élevés. Ils sont à plus de 700 dans de nombreuses zones de notre académie et rien de concret, n'a été annoncé, jeudi dernier, pour les écoles et les collèges des 16 départements confinés. Les retours que nous avons des écoles et des collèges sont préoccupants, les cas positifs se multiplient chez les élèves et les personnels, entraînant des fermetures de classes, voire d'établissements. La FSU demande, de toute urgence, que ce qui a été mis en place dans les collèges du dunkerquois et dans les Flandres soit généralisé dans les zones les plus impactées par le virus, afin de freiner les contagions dans les établissements scolaires ; à savoir, un accueil des élèves en « 1/2 jauge » avec des modalités d'organisation choisies par les personnels de chaque établissement en fonction de leur situation. Elle demande, également, que les autorités académiques répondent rapidement aux sollicitations et alertes des personnels dans les établissements où les cas positifs se multiplient, on ne peut plus perdre de temps face à ce virus. Au niveau national, la FSU demande que les personnels de l'Éducation nationale qui le souhaitent, puissent pouvoir bénéficier d'un accès accéléré à la vaccination. Il y a là un enjeu crucial, collectif et individuel, de réduction des risques de contamination à l'heure où les autorités se targuent de tout faire pour sortir de la crise sanitaire. Oui, il faut tout faire pour maintenir les établissements scolaires ouverts mais il faut s'en donner réellement les moyens et protéger les personnels, les élèves et leur famille.

Monsieur le directeur académique, ce mépris n'a que trop duré, les personnels sont à bout, il leur faut maintenant et d'urgence des actes forts pour leur redonner un minimum de confiance en leur institution, au moins sur la gestion sanitaire de cette crise car sur l'aspect pédagogique, cette confiance est rompue à travers la politique de suppressions de postes imposée par le ministre.

En effet, si l'École est « la grande priorité » de Jean-Michel Blanquer comme il l'a encore déclaré dimanche dans les médias, pourquoi supprime-t-il des postes dans le second degré depuis 4 ans, pourquoi continue-t-il de l'affaiblir en pleine crise sanitaire en supprimant 1883 postes à la rentrée 2021 ?

D'après les derniers documents transmis pour ce CTSD, cela se traduit par 138 suppressions de postes dans les collèges du département dont 83 mesures de cartes scolaires, le solde créations / suppressions est négatif avec 77 postes en moins à la prochaine rentrée alors que les effectifs seront légèrement en hausse. Des collègues multiplient les suppressions de postes ces dernières années sans qu'il leur soit possible d'entrevoir une amélioration dans leur discipline. Nous citerons l'allemand et les lettres

classiques, par exemple, où les suppressions sont nombreuses depuis plusieurs années, parfois dans le même bassin ou la même ville rendant les réaffectations difficiles et lointaines. Aux nombreuses suppressions de postes, s'ajoutent les compléments de services dont le nombre reste très élevé : 1032 postes seront en service partagé à la rentrée 2021 dont 468 avec un complément hors segpa. Ils sont toujours très nombreux en allemand puisque 45 % des postes sont concernés par des compléments de service et restent élevés pour d'autres disciplines comme l'EPS, l'anglais, la technologie, les arts plastiques ou encore l'éducation musicale.

Enfin, nous attirons l'attention de l'administration sur les supports bloqués pour des stagiaires 18h. Ils sont en très forte hausse : 90 contre 51 l'année dernière. Il semble que ces supports soient bloqués, en partie, pour la mise en place du dispositif « étudiants alternants ». Cela pose plusieurs problèmes, le premier étant que le temps de service des « étudiants alternants » est égal au tiers de l'ORS d'un enseignant titulaire. Comment un support 18h va-t-il être occupé ? Est-ce par plusieurs alternants ? Est-ce par un seul alternant et le reste du temps par un contractuel ?

Cette hausse de postes bloqués va également avoir des répercussions sur le mouvement intra-académique. Celui-ci est déjà bien impacté par les nombreuses suppressions de postes, ces supports bloqués vont restreindre encore plus les possibilités de mobilité des collègues. La FSU demande que les supports pour les étudiants alternants soient pris dans les BMP restants. Ils sont d'ailleurs en augmentation avec +427 heures et 264 des 447 BMP sont supérieurs ou égaux à 6h. Beaucoup, selon les établissements et leur situation géographique, devraient donc pouvoir servir de moyens pour des étudiants alternants. Cela permettrait de libérer des postes vacants pour le mouvement intra-académique. La barque est suffisamment pleine pour les collègues afin de ne pas avoir à ajouter de nouvelles contraintes qui, de plus, pourraient avoir des impacts importants sur les organisations disciplinaires dans les établissements.